



RCS : BORDEAUX
Code greffe : 3302

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2011 B 01449
Numéro SIREN : 531 319 218
Nom ou dénomination : AQUIPIERRE DEVELOPPEMENT

Ce dépôt a été enregistré le 24/07/2014 sous le numéro de dépôt 12570

Le présent acte a été
déposé au Greffe du
Tribunal de commerce
de Bordeaux

Le 24 JUIL. 2014

12570

11B1449

AQUIPIERRE DEVELOPPEMENT
Société à Responsabilité Limitée au capital de 10.000 €
Siège social : 40, cours de l'Intendance
33000 BORDEAUX
RCS : Bordeaux 531 319 218

**Rapport du commissaire à la transformation et du
commissaire aux comptes sur la transformation de
la société AQUIPIERRE DEVELOPPEMENT,
société à responsabilité limitée, en société par
actions simplifiée.**

Rapport du commissaire à la transformation et du commissaire aux comptes sur la transformation de la société AQUIPIERRE DEVELOPPEMENT, société à responsabilité limitée, en société par actions simplifiée.

Aux associés,

En notre qualité, d'une part, de commissaire aux comptes désigné en application des dispositions de l'article L.223-43 du code de commerce et, d'autre part, de commissaire à la transformation désigné en application des dispositions de l'article L.224-3 du même code par décision unanime des associés en date du 7 juillet 2014, nous avons établi le présent rapport afin :

- de vous présenter notre analyse de la situation de votre société ;
- de vous faire connaître notre appréciation sur la valeur des biens composant l'actif social et, le cas échéant, sur les avantages particuliers stipulés et de nous prononcer, en application des dispositions de l'article R.224-3 du code de commerce, sur le montant des capitaux propres par rapport au capital social.

Mission du commissaire aux comptes sur la situation de la société

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté notamment à analyser la situation de la société au regard de caractéristiques financières et d'exploitation.

La synthèse de cette analyse, basée sur un bilan établi au 31 décembre 2013 et sur les informations comptables du 1^{er} semestre 2014 en notre possession, est la suivante :

- Activité en développement sur un marché concurrentiel ;
- Le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation et le résultat net sont en phase avec la rentabilité attendue de la société pour sa seconde année d'exploitation.
- Aucune remarque particulière quant à l'endettement de la société.

**AQUIPIERRE
DEVELOPPEMENT**

*Transformation SARL en
SAS*

Mission du commissaire à la transformation

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté :

- à contrôler par sondages les éléments constitutifs du patrimoine de la société en termes d'existence, d'appartenance et d'évaluation ;
- à vérifier si, compte tenu des événements survenus depuis la date de clôture du dernier exercice, le montant des capitaux propres déterminé selon les mêmes règles et méthodes comptables que celles utilisées pour l'établissement des derniers comptes annuels est au moins égal au montant du capital social.

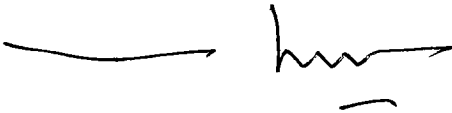
Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la valeur des biens composant l'actif social.

Sur la base de nos travaux, nous attestons que le montant des capitaux propres est au moins égal au montant du capital social.

Fait à Floirac, le 18 juillet 2014

Le Commissaire aux Comptes

M A Z A R S



JEAN – CHRISTIAN SAGASPE